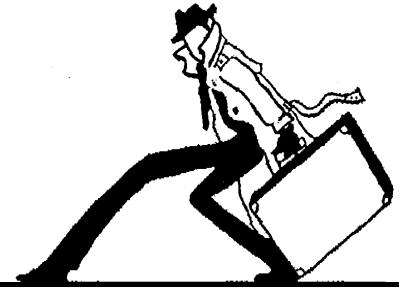


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO

Campagne présidentielle

Ne voilà-t-il pas que le Ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, qui ne manque pas d'air, a décidé d'aller prêcher en Afrique pour sa loi sur, ou plutôt contre l'immigration. Il aurait pu aller le faire en Ukraine ou en Roumanie, mais non. Il avait annoncé une étape au Liberia, qui n'a pas eu lieu, et on dit que Dakar a décliné l'honneur de sa venue, non que Wade ne soit de ses amis, mais, vu l'impopularité croissante de ce dernier, il devait craindre, plus que tout, les réactions négatives des Sénégalais. Désormais il faudra compter en Afrique avec l'opinion de l'électorat, là où peuvent se dérouler des élections tant soit peu libres, bien sûr. Le jour même où sa loi était votée à l'Assemblée, Sarkozy est donc allé au Mali et au Bénin, où sa venue a déclenché une indignation prévisible, dont certains échos ont réussi à percer les rangs serrés des policiers, et les pancartes hostiles ont remplacé à l'écran les haies d'Africains riant, traditionnellement déployés sur le parcours des politiciens français en virée africaine. On peut penser que ces images ont été programmées pour être électoralement payantes. Aminata Traoré ne s'y est pas trompée. Son unique but, a-t-elle déclaré, est d'envoyer « un signal fort à la frange de l'électorat français à qui les politiciens en manque de vision et de projet d'avenir ont l'habitude de vendre la peur et la haine des étrangers, et plus particulièrement, les Noirs et les Arabes » (Propos cités par Serge-Henri Malet, *L'humanité*, 20/05). Le discours de politique africaine, à usage français, médiatisé à cette occasion est double : d'une part une vertueuse dénonciation des pratiques antérieures, réduites du reste à des « scories », qu'il oublie de faire remonter à De Gaulle, salué au contraire pour « ses qualités visionnaires », pour la France, bien sûr, pas pour l'Afrique. Cela ne mange pas de pain et cela charge le seul Chirac, jamais nommé. On s'étonne seulement, vu l'ancienneté de la carrière politique de Sarkozy, de la nouveauté de ses blâmes. Les agences de presse et les journaux en ont fait leurs gros titres : *Sarkozy veut nettoyer la "Françafrique"*, « *Au Bénin, le ministre prône l'abolition de la politique des réseaux incarnée par Chirac* » (Vanessa Schneider, *Libération*, 20/05), *Sarkozy pour une "relation nouvelle" et "transparente" avec l'Afrique* (AFP), *Sarkozy prône la rupture avec la "Françafrique"* (AP). Le ministre a daubé ceux qui prétendent qu'il y aurait « *je ne sais quelle incompatibilité entre l'Afrique et la démocratie* ».

Mais il y a eu aussi un tout autre discours, beaucoup moins répercuté, cyniquement falsificateur, dénonçant de prétendus « fantasmes » ou « mythes », étalant ses contradictions : « *Il n'existe plus de compagnie minière française* ». Areva au Niger pour l'uranium, Bouygues au Mali pour l'or, c'est des Martiens ? « *Les deux pays africains où Total réalise l'essentiel de sa production sont le Nigeria et l'Angola* ». Le Nigeria ne fournit que 3 % du pétrole que la France achète. Sur les 19 % achetés en Afrique, 10 % le sont à l'Algérie et la Lybie. Pour le Nigeria et l'Angola, premier et deuxième producteurs de pétrole du continent africain, les achats français ont un poids négligeable. Par contre les 5 % restants représentent la quasi totalité de la production au Gabon, au Congo Brazzaville et au Cameroun. Là, Elf/Total règne en maître, sur les prix et sur les commissions, en complicité avec les dictateurs locaux. Quand Sarkozy affirme que « *les entreprises françaises présentes en Afrique sont surtout spécialisées dans les services* », il pourrait préciser que ces services couvrent notamment les domaines essentiels des transports, aériens, maritimes et terrestres et que, si Air-France fait l'essentiel de ses bénéfices en Afrique, c'est grâce à une position de quasi-monopole qui doit plus à la politique qu'à la compétitivité. Aussi, lorsque Sarkozy répond à l'interpellation d'une Malienne que « *La France, économiquement, n'a pas besoin de l'Afrique* », il avance avec arrogance une contre-vérité patente. Comment affirmer qu'on encourage, contre la dictature, « *ceux qui luttent pour la démocratie* » et présenter, en même temps, la présence militaire française comme une « aide », alors que cette aide militaire vient de maintenir un dictateur en place ? Escamotage du passé, évitement du présent, le discours de Sarkozy n'avait aucun intérêt. Quant au gros morceau, le torrent des phrases creuses aurait pu tenir en trois mots « *restez chez vous !* ». On en parlera.

Sommaire :

<i>Salves</i>	p. 1
<i>Dossier spécial TCHAD</i>	p. 2
<i>A fleur de presse</i>	p. 7

SALVES

Quand le Conseil de Sécurité se rend en Afrique

Une mission du Conseil de Sécurité des Nations-Unies se rendra en Afrique du 4 au 13 juin prochain. Des représentants du Conseil se rendront au Soudan (dans la capitale Khartoum, à Juba au Sud du pays, et au Darfour), au Tchad, à Addis Abeba au siège de l'Union Africaine, puis au Congo Brazzaville et en République Démocratique du Congo. La première partie de cette mission sera présidée par l'ambassadeur britannique à l'ONU, la seconde, à partir de Brazzaville, par celui de la France, Jean-Marc de la Sablière. Décidément, il y a des occasions où l'absence d'une maîtrise hexagonale est inenvisageable. [Sharon Courtoux]



Dossier spécial TCHAD

Tchad : chronique d'un chaos annoncé

Idriss Déby a donc été réélu. Après un simulacre de référendum en juin 2005 pour modifier la constitution et sa validation par une Assemblée nationale à sa solde, le dictateur tchadien n'a pas ménagé sa peine. Avec l'appui en renseignement, en logistique et en protection rapprochée de l'armée française -1100 militaires français du dispositif Epervier + 150 soldats venus tout droit de Libreville-, Déby a résisté à l'assaut –quelque peu précipité- du 13 avril lancé par la rébellion du FUC. L'ancien élève de l'Ecole de guerre de Paris a ensuite réussi, grâce à une parodie de campagne électorale menée en dernière minute dans les faubourgs de la capitale, à maintenir la date du scrutin présidentiel prévu le 3 mai, alors qu'une partie du territoire national (notamment le sud-est du Tchad) était en proie à une insécurité flagrante.

Le résultat des élections était donc assuré, malgré le boycott unanime des partis d'opposition (les conditions de transparence n'étant pas plus réunies que lors de la dernière farce électorale de 2001) et la boude quasi générale de la population. Si la proclamation officielle, le 14 mai, d'un taux de participation surréaliste de 61 % et d'un score officiel du président sortant, crédité de 78 %, n'a convaincu personne, la communauté internationale s'est contentée pour sa large part « d'encourager le Président Déby à ouvrir un dialogue national avec l'opposition ». On est bien loin des revendications de la société civile et des partis d'opposition qui demandaient, en préalable à tout scrutin électoral, l'ouverture d'une consultation nationale avec l'ensemble de la classe politique, des mouvements politico-armés et de la société civile, et le démarrage d'une période de transition institutionnelle et politique...

Déjà classé en tête des pays les plus corrompus au monde et parmi les derniers en terme d'indice de développement humain (173ème rang sur 176) le Tchad est en proie, depuis une dizaine d'années, à une dégradation de ses conditions socio-économiques, auxquelles son nouveau statut de producteur d'or noir n'a rien changé. Le récent amendement à la loi de distribution des revenus pétroliers, permettant à Idriss Déby de renforcer son armée avec les recettes destinées aux « secteurs prioritaires de développement », l'a illustré une fois de plus, au grand damne d'une Banque mondiale assistant –presque

impuissante- à l'échec de son célèbre « projet pilote ».

Le Tchad s'enfoncé donc, lentement mais sûrement, dans un chaos généralisé, susceptible d'entraîner avec lui la sous-région ; Darfour (déjà en proie à un désastre humanitaire), Soudan (où le Président El Bechir joue la carte ethnique ultra-dangereuse) et Centrafrique (dirigé par le général Bozizé, mis au pouvoir et intronisé au sein d'une obscure loge maçonnique par son mentor, Idriss Déby). L'avenir de ce théâtre régional devenu géo-

stratégique risque de dépendre en grande partie du rapport de force entre les belligérants en présence ; chefs rebelles, Chefs d'État africains mais aussi compagnies pétrolières et stratèges de la diplomatie américaine, chinoise et taïwanaise. Sans oublier la France, qui protège Déby tout en recherchant désespérément un poulain susceptible de lui succéder. La population tchadienne devra donc patienter encore avant de pouvoir maîtriser elle-même son destin...
[Guillaume Olivier]

Tchad

Lettre ouverte au Secrétaire général des Nations Unies

Signataires : Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, Association Chrétienne pour l'Abolition de la Torture (ACAT France), Association pour le Respect des Droits de l'Homme à Djibouti (ARDHD), Brot für die Welt (Allemagne), Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation au Tchad, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (France), Fédération des Congolais de la Diaspora (FCD), FERN (UE), Franciscans International, Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH), Réseau Foi et Justice Afrique-Europe (UE), Survie, le 12/05

Monsieur le Secrétaire général,

Au lendemain du scrutin présidentiel du 3 mai boycotté par une grande partie du monde politique tchadien et maintenu malgré le développement d'un conflit armé sur une partie du territoire national, nous souhaitons vous faire part de notre plus vive inquiétude quant à l'évolution de la situation au Tchad, compte tenu des répercussions probables sur les populations.

Comme vous le savez, la crise tchadienne est multiforme. Soutenu par les autorités françaises et leur dispositif militaire Epervier, le régime despotique, brutal et corrompu auquel préside Idriss Déby Itno est en décomposition. Il est miné par des luttes internes et engagé dans un conflit auquel participent plusieurs groupes rebelles et, à son encontre, une partie importante de son armée. S'appuyant sur le soutien français, le Président Déby est en conflit avec la Banque Mondiale, le consortium pétrolier, son opposition politique démocratique ainsi qu'avec la société civile.

Le président Déby refuse tout examen des effets de sa gouvernance et tente d'accréditer l'idée que l'unique problème auquel son pays doit faire face est le conflit tchado-soudanais. Il vise ainsi à détourner l'attention de ses propres responsabilités, à l'origine des problèmes auxquels le Tchad est confronté, notamment en ce qui concerne sa fermeture au dialogue et son refus d'une alternance démocratique.

Dans un tel contexte, les organisations non gouvernementales tchadiennes, structurées, depuis 2002 au sein du Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation, avaient appelé à un cessez-le-feu immédiat, au report de l'élection présidentielle ainsi qu'au lancement d'une consultation nationale avec l'ensemble des forces politiques et la société civile, préalablement à toute nouvelle élection.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous demandons d'intervenir rapidement auprès des États-membres de l'Organisation des Nations-Unies afin de :

- ne pas reconnaître le résultat du scrutin présidentiel du 3 mai, organisé dans les mêmes conditions d'opacité que la dernière élection de 2001, que la population a donc boycotté, et maintenu malgré le contexte de conflit armé sur une partie du territoire,

- répondre favorablement aux revendications de la société civile tchadienne en initiant une large consultation nationale de tous les partis politiques, des mouvements politico-armés ainsi que de la société civile, avec l'implication de la communauté internationale : Union africaine, Union européenne et/ou Nations Unies pour la tenue du Forum National de Réconciliation tel que proposé par la société civile,

- assurer la sécurisation d'un tel processus par le déploiement d'une force internationale sous mandat des Nations Unies dans toute la sous-région dans les délais les plus brefs, en excluant l'intervention de toute force militaire en dehors de ce mandat.

Dans l'attente [...]

[Si les deux précédents communiqués, adressés aux "autorités françaises" et au "Président de la République française", ont trouvé un certain écho dans les médias, y compris au Tchad où ils ont beaucoup circulé (Déby aurait même protesté contre l'Appel du 13 avril), ils n'ont en revanche fait l'objet d'aucune réponse de la part des autorités concernées. Seul un commentaire oral aurait été formulé par le Président Chirac à son conseiller diplomatique, selon lequel "la situation est difficile au Tchad" et "il n'y a pas d'alternative crédible à Déby". Chirac est-il mûr pour décider du sort des tchadiens à leur place ? L'objectif de ce dernier communiqué était donc de passer à l'échelle onusienne, dans la perspective notamment d'un déploiement d'une force internationale, sans laisser au France le rôle de gendarme bien illégitime du Tchad.... – GO]



ILS ONT DIT - TCHAD

« Il y a tout juste une semaine, des élections ont eu lieu au Tchad. Elles se sont déroulées dans le calme et le président Déby en est, semble-t-il, le vainqueur. Pourtant la participation au vote a été limitée. [...] Le Tchad est un pays fragile dont l'unité nationale reste difficile à construire. [...] Le tir de semonce réalisé par un Mirage F1, devant une colonne rebelle, le 12 avril au matin avait pour but de montrer notre présence si des intentions agressives se manifestaient à l'égard de nos compatriotes. » (Michèle ALLIOT-MARIE, audition conjointe, sur la situation au Tchad, de la ministre de la Défense, devant les commissions de la

Défense et des Affaires Étrangères de l'Assemblée Nationale, publication du MAE, le 10/05).

[Ah qu'en termes galants... ! On savourera en effet le « semble-t-il », qui vient couvrir d'une ombre délicate la mention du « vainqueur », même euphémisation du boycott en « participation limitée ». On sera attendri par la préoccupation pour un « pays fragile », dont la construction difficile est patronnée par la France depuis quarante-cinq ans, sans le moindre succès, « semble-t-il ». Enfin on partira d'un franc éclat de rire à l'affirmation que, sans un tir dit « de semonce », les rebelles auraient ignoré qu'il y avait des troupes françaises à Ndjamena, et que ce tir, bien loin de risquer de déchaîner l'hostilité populaire contre les Français, était destiné à attaquer préventivement ceux qu'une grossière propagande faisait croire qu'ils n'en voulaient qu'à Déby. – OT]

SALVES (suite)

De la souveraineté et du devoir de sauver les vivants

Selon un chercheur particulièrement bien informé, l'accord de paix signé entre Khartoum et une partie des groupes rebelles du Darfour ne mettra pas un point final au conflit qui embrase la région, Tchad compris. Selon le même spécialiste, l'actuel semblant de partage du pouvoir entre le nord et le sud Soudan a peu de chances d'aboutir à la paix et au partage équitable des richesses du pays. À l'examen de la situation régionale, qui est un tout explosif, on ne peut, hélas, qu'en convenir.

De retour d'une visite au Soudan et au Tchad, le Secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires des Nations-Unies, Jan Egeland, après avoir prononcé quelques paroles encourageantes, a ajouté qu'il y avait quand même urgence car « il y a risque aussi d'entrer dans une spirale qui précipitera des millions de personnes au fond des abysses ». Les paroles encourageantes font partie des règles du métier, la suite de la réalité. Ni au Darfour ni au Tchad rien n'est réglé.

Le 16 mai, le Conseil de sécurité a adopté une résolution « donnant une semaine au gouvernement soudanais pour accepter une mission d'évaluation pour le déploiement d'une force des Nations-Unies dans le Darfour¹ en remplacement de l'actuelle force de l'Union Africaine » selon une dépêche du centre de nouvelles de l'ONU. En fait, l'article 3 de la résolution (n° 1679) demande que soit dépêchée une mission d'évaluation conjointe de l'UA et de l'ONU dans la semaine qui suivra l'adoption de la présente résolution. La résolution ne dit rien des sanctions qui pourraient être prises si la dite mission devait être empêchée. Le Soudan fait ce qu'il peut pour ralentir le processus avec un certain succès. Khartoum lambine depuis des mois, arguant à présent du principe de sa souveraineté en matière de décisions concernant ce qui pourrait se passer sur son sol. De mois en mois,

on ne peut que constater que la « souveraineté » soudanaise est mieux respectée que le devoir de sauver les vivants. Le mot souverain s'applique à *qui*, dans son domaine, n'est subordonné à personne. Il y a encore du chemin à faire pour qu'il s'applique à *ce qui* n'est subordonné à personne : le devoir sus mentionné.

Évoquant la situation dans l'est du Tchad, Jan Egeland a souligné que les attaques menées en toute impunité contre les populations civiles étaient aussi graves qu'au Darfour et a exprimé sa crainte d'une dégradation de la situation en raison d'une totale absence d'autorité dans la région. [SC]

1. Dont l'extension au Tchad s'impose !

Eufor RD Congo

Le dernier rapport de la Mission des Nations en République Démocratique du Congo (MONUC) confirme, une fois de plus, les multiples exactions commises par les Forces armées de la RDC (FARDC) sur tout le territoire. Le rapport ne passe pas sous silence les nombreuses violences perpétrées par les milices armées, actives dans les provinces de l'est et au Katanga en particulier, mais l'armée congolaise y est pointée en tant que principale responsable des violations enregistrées. Comme nous l'avons déjà souligné, aucun budget permettant de créer les conditions susceptibles de rectifier cette situation n'a été ni préconisé ni sollicité. Ceci n'empêche pas l'Union Européenne d'avancer son projet (baptisé EUFOR RD

Communiqué de la **Commission d'enquête citoyenne** sur le rôle de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda (Aircrige, Obsarm et Survie), 24/05,

Six personnes qui s'estiment victimes d'actes accomplis au Rwanda en 1994 par des militaires français de l'opération "Turquoise" se sont constituées parties civiles devant le Tribunal aux Armées de Paris (TAP). La LDH et la FIDH se sont constituées parties civiles à leurs côtés.

Le 10 mai 2006, les avocats de ces parties civiles ont tenu une conférence de presse au siège de la LDH. Ils ont dénoncé le comportement du Parquet militaire qui cherche à paralyser l'instruction de ces plaintes - conformément à la volonté manifeste du Gouvernement [...].

La Commission d'enquête citoyenne (CEC) n'ayant qu'un rôle d'enquête et de conseil juridique n'est pas partie dans ces procédures devant le TAP mais, en suit attentivement le déroulement.

Elle considère, en effet que le rappel par la justice française des principes de droit qui auraient été transgressés par les autorités françaises et la qualification par cette même justice, des faits rapportés par les plaignants, sont beaucoup plus importants que les peines qui pourraient être, le cas échéant, prononcées.

C'est pourquoi, à la suite des avocats des parties civiles, la CEC dénonce le comportement du Parquet militaire qui cherche à empêcher l'instruction de ces affaires.

Elle rappelle que l'instruction contradictoire, conduite à charge et à décharge, a pour fonction d'établir autant qu'il est possible, la vérité sur les faits dont la justice est saisie.

Elle voit donc, dans le comportement du Parquet militaire, une reproduction de l'attitude officielle consistant à nier purement et simplement, contre toute évidence, l'implication française dans le génocide.

La CEC tient également à rappeler que les quelques militaires qui pourraient être inquiétés si l'instruction se déroulait correctement, ont agi dans le cadre des ordres qu'ils avaient reçus. On doit donc admettre que la responsabilité première des crimes qui leur sont imputés incombe aux auteurs de ces ordres qui sont, en dernière analyse des autorités civiles.

Cette responsabilité pèse également sur les citoyens et leurs élus qui se désintéressent des politiques poursuivies en leur nom.



Congo) d'envoi en RDC d'une force – aux objectifs encore mal définis – dont un premier contingent de 450 soldats (français) arriverait à Kinshasa 6 semaines avant la tenue de l'élection présidentielle prévue le 30 juillet. Selon la ministre française des Affaires européennes, Catherine Colonna, la France y contribuera à hauteur de 850 hommes (350 de plus que ce qui avait été envisagé auparavant), sur un total de 1500 soldats au lieu des 1250 prévus initialement. Il semble se confirmer que l'opération sera coordonnée à partir de Potsdam en Allemagne, le commandement opérationnel à Kinshasa assuré par la France, et le gros des troupes posté en attente au Gabon.

Or, le 17 mai, des responsables militaires africains et de l'UE se sont réunis à Brazzaville en une conférence, organisée à l'initiative de Paris¹, « pour aider les pays africains à assurer eux-mêmes la sécurité du continent. » À cette occasion le président congolais, Denis Sassou Nguesso, a déclaré (dans un discours lu en son absence) que l'Afrique reste « *l'un des maillons faibles du progrès* » et évoqué « *l'incapacité* [de l'Afrique] à fortifier durablement les fondations de la paix, de la sécurité et de la stabilité ». Dans la foulée de ces fortes paroles, le chef d'état major des armées françaises, le général Henri Bentégeat, a déclaré : « *L'engagement européen au service de la paix et de la sécurité en Afrique devient dans le même temps une réalité, en République démocratique du Congo hier, et demain et bien sûr au Soudan.* »

Sassou Nguesso est de ces dirigeants africains estampillés « maillon faible du progrès » que Paris affectionne au détriment du continent. Les capacités africaines entreront en scène lorsqu'elles se seront libérées des tyrannies sponsorisées qui leur interdisent l'accès aux libertés nécessaires pour bâtir une organisation économique et sociale de leur choix. Quant à Bentégeat, il a perdu une belle occasion de se taire. Si l'Europe (notamment la France, état européen membre du Conseil de Sécurité) avait fait quoique ce soit d'utile pour empêcher qu'il y ait en moyenne 100 000 morts au Darfour par an depuis trois ans, cela se saurait. Si l'Europe (notamment la France, engagée à hauteur prédominante dans EUFOR RD Congo) avait pris acte de la réalité congolaise, elle aurait privilégié les investissements indispensables pour assurer la sécurité des populations avant qu'elles ne se rendent aux urnes. Il est à parier qu'elles ne s'y rendront pas en toute tranquillité. Sauf peut-être dans la capitale, où les enjeux d'apaisement sont les plus importants aux yeux des sponsors ? [SC]

1. Dans le cadre du programme français Recamp (Renforcement des capacités africains de maintien de la paix).

Une visite pour redorer l'image du "beau Blaise" ?

Le Président du Burkina Faso, Blaise Compaoré, effectue une visite officielle en France du 29 mai au 4 juin 2006. Il prendra part dans différentes villes françaises à plusieurs rencontres consacrées à la coopération décentralisée franco-burkinabé.

N'eût été la réputation tenace de régime liberticide que traîne depuis des années le pouvoir de Ouagadougou (en dépit du trésor d'ingéniosité des médias commis à la tâche d'embellissement du palais présidentiel et de son occupant) il y aurait matière à se réjouir d'une telle visite compte tenu du rôle majeur que jouent désormais les collectivités locales françaises dans le cadre de leurs nombreuses actions de coopération décentralisée avec les pays du Sud, notamment ceux d'Afrique.

Hélas ! Force est de constater que les multiples liens des collectivités locales françaises avec le Burkina Faso soulèvent aujourd'hui plus de questions et de motifs d'inquiétude que d'enthousiasme et d'adhésion politique au niveau des citoyens burkinabé.

En effet, sans douter des bonnes intentions qui animent les élus et acteurs de l'Hexagone qui multiplient ces dernières années des projets de partenariat avec les autorités étatiques et communales de ce pays sahélien, l'on ne peut taire les nombreuses interrogations préalables qui doivent précéder toute action de coopération réellement soucieuse du bien être et des droits les plus élémentaires des populations censées en être bénéficiaires.

Lorsqu'on observe le contexte socio-politique du Burkina Faso, ce qui saute aux yeux de tout observateur honnête et impartial, c'est le lourd passif du régime en matière de violation des droits humains sur fond de corruption et de pauvreté généralisées.

Est-ce là le prix du calme relatif qui semble régner dans le pays ?

Sans remonter à la violence effroyable qui a caractérisé la prise du pouvoir par Blaise Compaoré le 15 octobre 1987 (notamment l'assassinat de Thomas Sankara et de ses collaborateurs), la situation politique et sociale qui prévaut aujourd'hui "au pays des hommes intègres" illustre clairement le caractère illégitime, liberticide, anti-social et mafieux du pouvoir en place :

– l'élection présidentielle du 13 novembre 2005 a été entachée de nombreuses irrégularités, avant, pendant et après le scrutin. Les nombreux recours des partis d'opposition n'ont pas pu empêcher (ni même retarder !) la

proclamation de la victoire du "président candidat du parti supra majoritaire" ;

– les élections municipales du 23 avril 2006 (dont les résultats officiels sont encore attendus) ont été l'occasion d'une grande foire d'empoignes entre les dignitaires du régime qui se sont arrogés "la part du lion" à coups de fraudes, de corruption, de tripatouillages des urnes ; laissant aux partis d'opposition (qui acceptaient de s'engager dans cette "parodie démocratique") quelques strapontins ;

– reconnu et complimenté comme meilleur élève en matière de politique sociale par le FMI et la Banque Mondiale, le régime Compaoré déroule sans pitié depuis une dizaine d'années un rouleau compresseur anti-social contre les travailleurs burkinabé. Les résultats sont là : une privatisation des entreprises publiques juteuses au profit de copains du régime et d'entreprises étrangères (notamment françaises), des licenciements sans aucune indemnisation, un surenchérissement des prix des produits de première nécessité, bref une paupérisation croissante des couches populaires ; tandis qu'en parallèle l'on assiste à un enrichissement effréné de ceux qui sont "en phase" avec le "beau Blaise". Toutes choses qui alimentent à grande vitesse et à grande échelle la corruption dans tous les rouages et à tous les niveaux de l'État burkinabé. En riposte à cette politique des Programmes d'ajustement structurel, tous les syndicats du pays dans un élan unitaire salvateur ont massivement manifesté leur mécontentement à travers deux journées de grève et de manifestations, les 23 et 24 mai derniers ;

– ces nombreux crimes économiques viennent alourdir le passif d'un régime qui n'a jamais su (ou pu ?) se départir de la violence en politique, comme en témoigne la longue liste des assassinats crapuleux du pouvoir de Ouagadougou contre les personnes gênantes (Thomas Sankara, Norbert Zongo et des dizaines d'autres),

– à ces dizaines de crimes économiques et de sang commis à l'intérieur du pays, s'ajoutent des milliers d'autres perpétrés en Angola (sous l'ère du "rebelle" Jonas Savimbi), au Libéria (aux côtés de Charles Taylor, aujourd'hui poursuivi par la justice internationale pour crimes de guerre), en Sierra Léone (en soutien à Fodé Sankoh), et plus récemment en Côte d'Ivoire. Des missions d'experts dûment mandatées par l'ONU ont réuni une masse impressionnante de faits qui étayent cette politique criminelle et mafieuse du régime de Blaise Compaoré en dehors de ses frontières.

Au regard de ces faits graves dont



s'est rendu coupable le régime en place au Burkina Faso (qui sévit depuis bientôt vingt ans) les citoyens burkinabé et de nombreux démocrates de par le monde sont en droit de se demander quelles valeurs et quels intérêts défendent l'État français et les collectivités locales françaises qui déroulent aujourd'hui le tapis rouge de la République à un autocrate et sanguinaire qui a endeuillé tant de familles au Burkina Faso et en Afrique ?

Il est temps pour les autorités françaises, à quelque échelle du pouvoir public républicain, de sortir de la logique des faux semblants, de la diplomatie à géométrie variable (aux relents racistes) qui rend moralement soutenable et politiquement correct le soutien aux dictateurs africains.

Il n'est pas trop tard pour enfin amorcer avec le Burkina Faso et avec l'Afrique, une politique de coopération digne et vraie !

Il n'est pas trop tard pour exiger du pouvoir de M. Blaise Compaoré de répondre de l'assassinat de "son frère d'arme" Thomas Sankara, de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, de l'assassinat de l'étudiant Dabo Boukari, etc. ; ainsi que de sa complicité avérée dans les abominations des tueurs de Jonas Savimbi, de Charles Taylor, de ses nombreux trafics d'armes, de métaux précieux et de mercenaires qui alimentent les guerres en Afrique.

Pour notre part, nous entendons poursuivre le combat, aux côtés des démocrates burkinabé, qui se mobilisent massivement contre l'impunité et contre la vie chère que génère la politique du régime Compaoré, Dans le même élan, nous entendons poursuivre la lutte pour contester et contribuer à mettre un coup d'arrêt à la complicité de l'État français avec les dictatures africaines !

Nous en appelons à la vigilance des citoyens français qui doivent exiger plus que jamais que les nobles idéaux de la république ne soient pas mis au service d'intérêts douteux et contraires à l'amitié et à la solidarité entre les peuples ! [Ardiouma Sirima, Président du COFANZO]

Côte d'Ivoire : l'impunité enfin bannie ?

Pour la première fois depuis l'éclatement de la crise en septembre 2002, une autorité ivoirienne ose mettre en garde son propre camp contre les pratiques criminelles et attentatoires aux libertés fondamentales. Le fait est suffisamment rare (voire inédit !) pour être souligné : le porte-parole des forces nouvelles a tenu à ce sujet face aux siens des propos clairs et nets lors de sa conférence de presse tenue à Bouaké le 26 mai dernier : « *Chacun répondra de ses actes, de ses dérives et des atteintes aux droits humains. Nous avons tous lu le dernier rapport de Human Right Watch International. Il est évident que les Forces nouvelles y sont épinglées. C'est dramatique... Cette crise va finir un jour mais des crimes ne pourront pas être effacés. Les rapports des droits de l'Homme ne vont pas s'effacer* », a-t-il assené en ouverture de sa conférence. Ces propos devraient faire date !

Il y a longtemps que les militants d'une paix juste et équitable en Côte d'Ivoire attendent ce type de paroles et cette prise de conscience de la part de tous les protagonistes de la crise, notamment des leaders des camps en conflit. Comme le dit l'adage, mieux vaut tard que jamais ! On ne peut que se réjouir que les ex-rebelles abordent enfin publiquement la question de leurs crimes économiques et de sang, et se déclarent prêts à assumer individuellement et collectivement leurs responsabilités. Mieux ! les responsables des ex-rebelles s'engagent à éduquer leurs troupes au respect des droits humains. C'est incontestablement un tournant dans l'évolution de ce pays vers la paix !

Certes, passer de la parole aux actes ne sera sans doute pas un exercice facile mais c'est déjà un bon début pour chacun des protagonistes de la crise de reconnaître et d'admettre ses propres actes dans la longue série des crimes restés jusque-là impunis.

À la suite des Forces nouvelles, nous attendons que le camp présidentiel

ivoirien, la France et ses suppôts dans la sous-région (dont le régime burkinabé) disent publiquement leurs parts de responsabilités dans les crimes commis depuis septembre 2002 et s'engagent à mettre fin, chacun à son niveau, à la culture de l'impunité qui continue d'imprégner la vie politique du pays.

Afin que leurs propos ne restent pas lettre morte, les Forces nouvelles devraient examiner avec une grande rigueur et dans un souci de justice les nombreuses doléances des familles ayant fui Bouaké au début de la guerre et qui ont récemment rencontré le Ministre en charge des victimes de guerre pour exiger de retrouver leurs maisons et leurs biens confisqués par des combattants des Forces nouvelles.

En attendant cet élan collectif pour faire cesser les crimes en tous genres qui fragilisent le précaire processus de paix impulsé par le Premier ministre Konan Banny, saluons tout de même le courage politique de tous les leaders ivoiriens qui considèrent que la lutte contre l'impunité est à engager avec le même sérieux et la même détermination que celles menées pour conduire sereinement et dans la transparence les opérations relatives à l'identification, au désarmement, au redéploiement de l'administration sur l'ensemble du territoire ainsi que l'organisation d'un scrutin présidentiel aux résultats clairs et indiscutables. Le retour à la paix est à ce prix ! [Sisulu Mandjou Sory]

Visite de Sarkozy au Mali : Un provocateur mis en déroute

Le gouvernement malien a reçu au Mali, les 17 et 18 mai 2006, le ministre de l'Intérieur français, Nicolas Sarkozy Nagy de Bosca. Sarkozy le téméraire venait en fait vendre sa marchandise de "l'immigration choisie", camelote puant à plein nez le racisme et les expulsions, le jour même où l'Assemblée Nationale française votait cette loi.

Sarkozy démasqué

La provocation était à son comble ! Le discours s'est fait paternaliste et faussement amical au début. Sarkozy a passé la pommade aux Maliens qui ont « une bonne réputation » et qui sont « travailleurs » ! Sarkozy a prétendu ensuite que le « pire ennemi » du « Malien régulier » c'est le « Malien sans papiers » qui « crée les conditions de l'amalgame » ! Il a été démasqué séance tenante : « *ce sont les lois de plus en plus racistes de la France qui transforment les réguliers en irréguliers !* ». Les Maliens ne se sont pas privés de relever la foutaise de Sarkozy qui s'est évertué à expliquer que "l'immigration choisie" devait l'être à la fois par la France et l'Afrique. Si tel était le cas, lui a-t-on rétorqué, « *ne fallait-il pas discuter*

Pierre Laniray (coordonné par)

François-Xavier Verschave L'homme qui voulait soulever les montagnes

Éd. les Arènes, juin 2006 [sortie le 8], 202 pages, 18,00 €.

François-Xavier Verschave fut pendant vingt ans l'adversaire redouté de la Françafrique.

Il croyait à la démocratie et aux engagements publics. Puisque la République violait en Afrique ses principes fondamentaux, il avait décidé de porter la plume dans la plaie.

Avec une poignée de bénévoles, une force de travail considérable, il a rassemblé des milliers d'informations sur la face cachée de notre politique africaine, écrit des livres marquants, lancé une commission d'enquête citoyenne sur le Rwanda, animé d'innombrables conférences.

Grâce à François-Xavier Verschave, la Françafrique a été mise en procès.

L'homme qui voulait soulever les montagnes retrace l'itinéraire de ce citoyen absolu, rassemblant ses pages les plus éclatantes et les témoignages de ceux qui l'ont connu. Document d'espoir, ce livre est un testament irremplaçable pour tous ceux qui, en France et en Afrique, ne se résignent pas à l'inacceptable. [4^{ème} de couverture]



ensemble avant que la nouvelle loi ne soit votée ? »

Poussé dans ses retranchements par des journalistes sur « le pillage de l'Afrique et ses ressources », Sarkozy est carrément sorti de ses gonds et a lâché avec un brin de chauvinisme et de menace : « La France, n'a économiquement pas besoin de l'Afrique ! » Et ajouta-t-il : « Si c'est ce que l'on croit en Afrique, on doit s'attendre à des désillusions ! »

La conférence de provocation programmée en grande pompe à l'Hôtel de l'Amitié par Sarkozy sur le thème : *Le Partenariat entre la France et l'Afrique ; quel avenir ?* a fait lamentablement fiasco. Elle s'est ainsi soldée par une déroute complète de Sarkozy, qui est reparti en ayant donné aux Maliens l'image d'un homme hautain et arrogant, cachant à peine son mépris pour les Africains. Sarkozy Nagy de Bosca peut se féliciter d'avoir terni encore plus l'image de la France en Afrique.

Visas biométriques et laisser-passer

Et pourtant, cet homme arrivait en quelque sorte en territoire conquis dans le Mali officiel du Président Amadou Toumani Touré, dit ATT !

En effet, moyennant la tenue du 26^{ème} Sommet France-Afrique à Bamako en décembre 2005, quelques milliards de francs-CFA jetés par "son ami" Chirac dans un Centre International des Conférences et la réfection de quelques artères de la capitale malienne, ATT a non seulement accepté de faire du Mali le cobaye pour l'implantation des visas biométriques (rejetés, semble-t-il par les pays voisins comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire), et multiplié à tour de bras la délivrance par le consulat du Mali en France des "laisser-passer" pour l'expulsion des Maliens.

Le processus est connu. La France stocke les expulsables dans les centres de rétention de Roissy et achète ses "laisser-passer" aux consulats des pays d'origine 150 euros (environ 99 000 frs-CFA) par immigré à expulser. Elle a instauré et encouragé ainsi tout un trafic dans lequel les autorités consulaires de nos pays (le Mali en tête) exigent en outre des expulsés jusqu'à 500 euros pour soi-disant "éviter" l'expulsion. Mais on ne compte plus aujourd'hui le nombre de sans papiers arnaqués qui finissent par se faire expulser.

Le Mali officiel n'est pas le Mali réel

La visite de Sarkozy a clairement établi que le Mali officiel est aux antipodes du pays réel.

En effet, à la veille du voyage, 21 députés de la région de Kayes, première région du pays, dont sont originaires la plupart des travailleurs maliens en France, ont élevé la voix pour dénoncer dans une déclaration largement relayée par la presse, ce voyage comme une « pure provocation » et appelé le gouvernement à l'annuler. Ces députés

proclamaient que, s'ils n'y parvenaient pas, ils soutiendraient toutes les initiatives programmées par l'Association des Maliens Expulsés et le Collectif de soutien aux expulsés. Ils étaient prêts à marcher et même aller à l'aéroport pour empêcher Sarkozy de débarquer ! Mais, du jour au lendemain, les députés se sont dégonflés face aux pressions du gouvernement malien et de l'Ambassadeur de France, Nicolas Normand, qui s'est répandu en communiqué dans la presse pour répondre aux députés. On assure que les enveloppes ont valsé ! Les 21 ont honteusement renoncé à participer à toute manifestation publique et les Maliens se moquent d'eux en demandant : « où sont nos députés ? »

Le mérite pourtant ineffaçable des 21 est d'avoir amplifié une protestation profondément populaire et même contribué à révéler que Sarkozy venait au Mali, non à la demande du gouvernement malien, mais à sa demande personnelle.

Mobilisations citoyennes

Il faut noter qu'au même moment Dominique de Villepin avait pris d'assaut la Réunion pour soigner son image de marque électorale avec la lutte contre le Chikungunia. Question : Chirac et de Villepin ont-ils secrètement poussé leur ami Sarko à la faute ? Probable dans la lutte électorale à mort des « frères ennemis » de l'UMP ! Quoi qu'il en soit, le Mali a été tout sauf la promenade électorale de santé que Sarkozy comptait s'offrir, car il a essuyé en outre deux protestations majeures.

Le 18, alors que Sarkozy devait visiter au Consulat général de France les tristement célèbres "équipements biométriques", un *sit-in* de protestation organisé devant les locaux du Consulat par le Conseil National des Jeunes et le FORAM (Forum pour un autre Mali) l'a interpellé.

Mais la principale riposte à Sarkozy est venue de la marche de protestation organisée avant son arrivée dans la journée du 17 à 16 h à la Bourse du travail. À l'origine de cette marche, l'Association des Maliens Expulsés (AME), héritière d'une longue tradition de lutte depuis sa création en 1996 face aux expulsions de Maliens de France et d'Angola. Son Collectif de soutien comprend notamment la CAD-Mali (Coalition des Alternatives pour l'Annulation de la Dette et le Développement), le journal Sanfin/La Nuée et le Parti SADI (Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance). Passant outre les velléités d'ATT et ses services d'ordre de l'interdire, la marche a drainé pendant près de deux heures dans les rues de Bamako plus de 200 personnes en colère contre Sarkozy. Elle a recueilli en fait le soutien de la seconde centrale syndicale du pays, la CSTM

(Confédération syndicale des travailleurs du Mali) et de l'AMDH (l'Association malienne des droits de l'Homme). Les banderoles et slogans des organisateurs proclamaient : « Sarkozy dehors ! Non à la Loi "Immigration choisie" ! Non au racisme ! L'État français viole les droits humains ! L'État malien et ATT complices ! Des papiers pour tous ! Liberté de circulation et de séjour pour tous ! » À vrai dire les organisateurs ont été rudement bousculés par une masse de jeunes armés de leurs propres banderoles et pancartes spontanément préparées dans les quartiers. On pouvait lire « Sarkozy déguerpis, immigration choisie » ou encore « Sarkozy, un immigré qui s'insurge contre les immigrés » !

L'AME et son Collectif ont, par leurs initiatives, manifesté la preuve que Sarkozy n'était pas le bienvenu au Mali, ils ont discrédité largement le gouvernement répressif d'ATT, qui a annulé un second *sit-in* prévu le lendemain. Non seulement l'initiative a encouragé à la mobilisation au Bénin, mais les conditions sont aujourd'hui réunies pour aller vers la large coalition de lutte (appelée par l'AME) pour aller à l'action systématique contre "l'immigrTation choisie" et les expulsions au Mali ! [Momo (Bamako)]

Algérie : la grande braderie continue

Après la privatisation, sur prescription du FMI, de 800 entreprises publiques, qui n'avait rapportée que 200 millions de dollars ; après la libéralisation des hydrocarbures l'année dernière, qui avait mis un terme au monopole de la Sonatrach et avait permis, pour ce qui concerne la France, l'implantation de Total ; le dépeçage de l'Algérie au profit d'une classe dirigeante corrompue et de multinationales étrangères prédatrices se poursuit. Le ministre des « Participations et de la Promotion des investissements », Hamid Temmar, a annoncé un bilan de 63 entreprises publiques privatisées depuis le début de l'année (avec grosses facilités de paiements pour les acheteurs), et promis 500 nouvelles privatisations avant la fin 2006. Laurence Parisot s'est rendue en visite à Alger début mai, à la tête d'une délégation de 70 membres du Medef pour saluer un processus de libéralisation « prometteur ». Banques, poste, gaz, bâtiment, assurances... tous les secteurs sont visés. Alors que l'Algérie n'exporte que du pétrole, elle est obligée d'importer quantité de biens de consommations. Ces importations étant l'objet de tous les trafics, le développement d'une économie autocentrée a été purement et



simplement sabotée. Les importations de marchandises françaises (entre un quart et un cinquième des importations totales) ont doublé entre 1996 et 2005 pour atteindre 4,472 milliards de dollars. Cette nouvelle vague de privatisation va donc renforcer encore la dépendance économique (recolonisation ?) du pays. Les déclarations incendiaires de Bouteflika, qui ont sans doute plus à voir avec les luttes d'influence entre le président algérien, la Chiraque et la junte algérienne, qu'avec un quelconque et soudain souci de vérité historique, ne vont tout de même pas jusqu'à remettre en cause la pompe à fric...

Parallèlement, les revenus de l'État Algérien, liés à la rente pétrolière, ont explosé en même temps que la hausse du prix du pétrole. L'Algérie a donc pu négocier avec la France, le remboursement anticipé de sa dette (1,24 milliards d'euros), en fait convertie en contrats pour les entreprises françaises. Elle venait de faire de même avec la Russie, contre signature d'un contrat de 7,5 millions de dollars de matériels de guerre, prouvant du même coup qu'elle pouvait se procurer les armements sophistiqués, que la France et les USA rechignaient à lui livrer, selon *Libération* du 13 mars. Du coup, le robinet militaire français vient de se rouvrir : « Le général Gaïd Salah, chef d'état-major, vient ainsi de répondre à l'invitation de son homologue français, le général Henri Bentegeat, qui a déroulé pour lui le tapis rouge. Au programme : rencontre avec Michèle Alliot-Marie, la ministre de la Défense, et visite des installations de Giat industries. Si une livraison de Rafale paraît exclue, l'aviation algérienne étant largement d'origine russe, une vente de chars Leclerc est tout à fait envisageable. » (*Jeune Afrique*, 07/05)

Au moins on est sûr que l'excédent d'argent algérien ne servira pas à sortir la population algérienne de la misère... [Victor Sègre]

Pitreseries pour la paix à l'Unesco

Le 16 mai dernier, le prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la Paix (tout un programme !) de l'Unesco a été remis à Abdoulaye Wade qui empochera 120 000 euros (peanuts...). Certes, si l'on cherchait absolument à distinguer un chef d'État, le choix devait être difficile tant les véritables promoteurs de la paix sont une espèce rare en leur sein. Mais on ne peut s'empêcher de penser que le choix de Wade relève soit de la blague, soit de la provocation. Alors même que le président du Sénégal se pavane et dédie son prix « à tous les hérauts de la Paix et de la Démocratie », cette dernière est à l'agonie dans son propre pays. Arrestations et intimidations d'opposants, de journalistes ou de cinéastes se multiplient à l'approche des prochaines élections présidentielles, couplées aux législatives repoussées par décision du Prince. Dernier en date à faire les frais de la dérive autoritaire du régime : Amath Dansokho, Vice-président de l'Assemblée nationale du Sénégal et secrétaire général du Parti de l'Indépendance et du Travail (PIT), poursuivi pour « trouble à l'ordre public » et « diffusion de fausses nouvelles » pour s'être interrogé sur l'évaporation de 440 milliards des caisses de l'État au moment de l'arrivée au pouvoir de Wade. Trois jours avant son arrestation, il dénonçait à Paris le « bâillonnement de la presse » et « la machine infernale de destruction » de la société sénégalaise [*FIDH*, 07/04]. La remise du prix a d'ailleurs été boycottée par l'opposition politique sénégalaise et dénoncée par les organisations de la société civile. Une petite anecdote qui illustre la corruption du régime : de l'aveu même d'un des économistes de la Banque Mondiale qui s'occupe du Sénégal, « il y a 1 milliard de dollars qui est arrivé en 2004 au Sénégal. Si cet argent était distribué directement aux populations, ce serait 100 dollars par personnes et 1000 dollars par ménage. » [*Wal Fadjri*, 3/05].

Pour compléter le tableau, rappelons que Wade a refusé l'extradition de Hissen Habré lorsqu'un juge belge a délivré contre ce dernier un mandat d'arrêt international pour crimes contre l'humanité. Mais il en faut plus pour démeriter du prix Houphouët-Boigny (« un homme admirable, s'il en fût, par sa sensibilité, sa finesse, son intelligence, sa vision » a rappelé Chirac lors de la cérémonie), surtout quand le président du jury n'est autre que l'ancien boucher Henry Kissinger... Et Wade ne présente-t-il pas l'avantage d'être un fidèle soutien de toutes les opérations militaires de la France et des USA dans leurs néo-colonies respectives ? Cerise sur le gâteau, huit chefs d'État ont participé à la cérémonie de remise des prix, dont Téodoro Obiang Nguema, dictateur à la poigne de fer de la Guinée équatoriale, invité par Jacques Chirac ; Mamadou Tandja, indéboulonnable dinosaure franc africain du Niger, finalement déboulonné ; ou encore João Bernardo Vieira qui a repris possession de la Guinée-Bissau, ou du moins de ce qu'il en reste après les ravages de son règne précédent et la guerre civile qui s'en est suivie. On attend avec impatience le prochain nommé. [VS]

Bon point

– Les premières élections libres sans fraude depuis trente ans viennent de se dérouler aux **Comores**. Le guide religieux Ahmed Abdallah Sambi l'a emporté, loin devant le favori du président sortant (58 % des suffrages exprimés contre 28 % pour Ibrahim Halidi). Il ne nous appartient pas d'évaluer son programme : notre rôle de citoyens français est principalement de rester vigilants sur le comportement de notre pays vis-à-vis d'un président légitime...

(Achévé le 28/05/2006)

A FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Le Messager, *Contrat Désendettement Développement : une entourloupe bien française*, Léopold Chendjou le 08/05 : « Les entreprises françaises risquent fort de rafler tous les marchés d'infrastructures nés de l'annulation de la dette du Cameroun vis-à-vis de la France. Une organisation non gouvernementale s'en inquiète en ces termes : "Le C2D [Contrat de Désengagement et de Développement, voir sur le site du Ministère des Affaires étrangères dans la rubrique « Dette et lutte contre la pauvreté »] produira exactement les mêmes conséquences, si jamais tout est abandonné aux entreprises étrangères. Des travaux de 300 milliards pourraient être facturés 900 milliards, la différence ayant été expatriée, virée

dans les comptes privés, cachés on ne sait où. L'enjeu est on ne peut plus clair", Jean-Claude Shanda Tonme interpelle ainsi le Premier ministre, chef du gouvernement, dans une correspondance datée du 6 mai. Le président de la Commission Indépendante contre la Discrimination et la Corruption (CICDC) réagit ainsi après l'adoption vendredi 5 mai à Yaoundé d'un projet dénommé Règlement particulier des appels d'offres (RPAO). [...] Ce règlement, selon la CICDC, consacre de nouvelles règles applicables aux appels d'offres pour ce qui est du C2D, le contrat désendettement développement de la France. Selon l'Agence Française de Développement (AFD), pour prétendre aux marchés C2D, toute entreprise soumissionnaire devrait rassurer le maître d'ouvrage sur sa capacité à respecter



ses engagements en produisant des garanties sur ses moyens financiers humains et matériels. Cela, en produisant des cautions, une attestation de solvabilité, des bilans et des rapports de commissaires aux comptes sur la situation financière des cinq dernières années, en proposant un personnel d'encadrement justifiant pour la plupart de dix ans d'expérience, en possédant en propre au moins 75 % du matériel lourd nécessaire. Pour la CICDC, ces conditionnalités éliminent de fait toutes les entreprises camerounaises. Mieux, ce règlement particulier est une violation flagrante des lois de la République, notamment les dispositions légales sur le régime d'octroi des marchés publics au Cameroun. Conséquence de cette "forme pernicieuse d'exclusion et de discrimination", les 700 milliards de Fcfa de retombées du contrat désendettement développement risquent fort de retourner en France par des pratiques obscures de corruption et de surfacturation. "Les études faites sur les financements passés des infrastructures, qui constituent aujourd'hui le gros de la dette censée être annulée, prouvent que notre pays a payé trop cher, souvent le triple du coût réel des travaux réalisés", rappelle Jean Claude Shanda Tonme, le président de cette commission, qui s'interroge aussi : "s'il faut encore payer des salaires mensuels de 20 millions de Fcfa à des ingénieurs expatriés, alors que des Camerounais aux compétences équivalentes toucheraient le dixième ? ". Par un rapide calcul, la CICDC observe qu'en se fondant sur la dette totale du Cameroun qui est d'environ 5.000 milliards de Fcfa, l'on s'aperçoit que l'essentiel, soit près de 3.500 milliards, a été généré par les grands travaux d'infrastructures réalisés par des entreprises étrangères dans des conditions de manipulation et d'ententes illicites. Fort de tout cela, la commission interpelle le premier ministre, Inoni Ephraïm, pour que les entreprises camerounaises spécialisées dans les BTP ne soient pas les grands perdants des retombées de l'annulation de la dette camerounaise vis-à-vis de la France. Sera-t-elle entendue ? On attend de voir. »

[Cet article illustre de façon éclairante le processus qui a conduit à la clochardisation des populations africaines. Les fonds de la remise de dette vont être utilisés de la même façon que ceux qui ont constitué la dette, avec les mêmes effets nuisibles. Les financements iront à des projets décidés et réalisés par les grands groupes étrangers, en complicité avec le pouvoir camerounais, qui touchera certainement au passage le pourboire habituel. Comme, théoriquement, on commence à exiger une certaine transparence, ce sont des artifices réglementaires qui élimineront les entreprises camerounaises, nouvelle forme prise par l'arbitraire. Le résultat est qu'on ne touche pas au système. Tout le profit de la remise de la dette ira d'une part aux groupes étrangers qui s'attribueront les marchés de chantiers élaborés pour eux et par eux, c'est-à-dire destinés à faciliter l'exploitation et le transport des matières premières, d'autre part à l'oligarchie corrompue qui monopolise l'appareil d'État. Les résultats de cette politique se lisent dans le délabrement social croissant, avec des indicateurs de développement humain en baisse. Mais qui s'en soucie ? On surmédiate les proclamations sur des remises de dettes et sur des taux de croissance, quitte à s'étonner hypocritement ensuite que les Africains s'enfoncent, malgré tout, dans la misère. – OT]

Mondialisation

AFP, Conférence de la Francophonie au Canada, 15/05 : « Plus de la moitié des Casques bleus déployés dans le monde le sont dans des pays de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), comme la Côte d'Ivoire, le Burundi ou Haïti. »

[Enfin un cocorico pour le Français, dans sa compétition avec la perfide Albion ! Être francophone rend belliqueux. Ou alors il s'agit d'une funeste conséquence du legs culturel dans l'aire francophone, qui serait plus propice à l'autocratie répressive. – OT]

Le Monde, *Clearstream, une victime collatérale*, **Anne Michel, (10/05) :** « La société luxembourgeoise Clearstream s'assure, avec l'affaire qui porte son nom, une notoriété bien involontaire. Le président de son conseil d'administration, André Roelants, a jugé, mardi 2 mai, « affolant de voir le nom de Clearstream associé à cette affaire de manipulation politique, une affaire franco-française qui nous dépasse complètement ». Cette entreprise de services utilisée par les banques européennes depuis 1972 pour s'échanger des titres - 54 millions de transactions ont ainsi été acheminées en 2005 - était jusqu'alors inconnue du grand public. Comme des listes - publiées sur Internet - de ses clients ont été manipulées, elle se retrouve sous les feux des projecteurs, avec l'image d'une institution opaque, autorégulée, ayant permis à des intermédiaires de percevoir des commissions occultes. Une image éloignée de la réalité, préjudiciable au point que Clearstream, propriété de la Bourse allemande depuis six ans, a porté plainte avec constitution de partie civile, vendredi 28 avril, à Paris. Elle a aussi envisagé de changer de nom (Clearstream signifie « courant clair » en anglais !). L'actuel scandale a été précédé par une autre affaire, provoquée en 2001 par le journaliste-écrivain Denis Robert dans son livre Révélation\$. Pour la première fois, un ouvrage - controversé - avait laissé entendre que Clearstream servait d'"outil de dissimulation" d'opérations de blanchiment d'argent. L'ouverture d'une information judiciaire par le parquet du Luxembourg, en 2001, s'était close par un non-lieu en 2004. L'enquête de la justice a montré qu'il n'existait pas de comptabilité cachée. Mais elle a conduit la société à se montrer plus vigilante dans l'application des règles de bonne gouvernance.

[En décembre 2004, Laurent Beccaria, éditeur de Denis Robert, dénombrait « cinquante poursuites pénales ou civiles en France, en Suisse, en Belgique, demandant plus de 6 millions d'euros de dommages et intérêts cumulés contre nous », imputables à Clearstream. Seuls deux ont été gagnés par la chambre de compensation, pour un euro symbolique. Pour le reste, les affirmations de Denis Robert sont confirmées par la justice. Le film de Denis Robert et Pascale Lorent, L'Affaire Clearstream racontée à un ouvrier de Daewoo n'a jamais été poursuivi. Quant au non-lieu luxembourgeois, il est l'aboutissement de trois années d'une non-enquête au cours de laquelle tous les témoins n'ont pas été entendus, ni toutes les pièces examinées. Il reconnaît pourtant des faits délictueux, mais ceux-ci sont déclarés prescrits et ne font pas l'objet d'une enquête... L'article du Monde omet en revanche le remplacement du directeur de Clearstream après la publication du premier livre de Denis Robert... Ce n'est pas faute de place, puisque l'auteur, Anne Michel, commet le même jour et pour le même journal un deuxième article (Une institution, pivot des échanges entre banques, par laquelle ne font que transiter les fonds, 10/05) qui redit la même chose... mais en plus long, et qui, peut-être plus encore que le premier, ressemble à une plaquette publicitaire de Clearstream. Au petit jeu du contre-feu médiatique pour éloigner l'affaire Clearstream de ses véritables enjeux, la palme revient sans doute au journal Le Monde. Pour ce qui est de la télé, on ne proposera pas de classement, faute d'avoir vu toutes les émissions consacrées au sujet, mais notons tout de même, dans un autre genre, une mention d'honneur pour Arrêt sur images du 7 mai, et Daniel Schneidermann, acharné à minimiser le travail d'enquête de Denis Robert (<http://www.france5.fr/asi/007548/34/134427.cfm>). – VS]

Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, Odile Tobner.

Ont aussi participé : Momo, Guillaume Olivier, Ardiouma Sirima.

Abonnements : Antonin Wattenberg.

Coordination : Olivier Thimonier.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003 – Paris –
Commission paritaire n° 0211G87632 – Dépôt légal : juin 2006 –
ISSN 1155-1666 – Imprimé par nos soins –
Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€) –
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 –
<http://www.survie-france.org> – contact@survie-france.org